



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

PROJET DE DÉCRET RELATIF À LA CARRIÈRE DES OUVRIERS DE L'ÉTAT DE L'AVIATION CIVILE

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL – 8 JUILLET 2022

Projet de décret relatif à la carrière des ouvriers de l'Etat de l'aviation civile (OE)

Contexte

- › **Rappel:** Les OE ne sont ni des fonctionnaires, ni des contractuels
- › **Préconisation** d'un rapport de la Cour des comptes de 2011:
 - › **Constat:** Une gestion fondée sur un corpus de textes:
 - › Épars
 - › Pas forcément pris au bon niveau
 - › Pas tous publiés
 - › **Préconisation:** Rassembler et actualiser dans un corpus juridique pris au bon niveau et régulièrement publié, les dispositions relatives à la gestion RH des OE
- › **Elaboration concertée:**
 - › Ce chantier a fait l'objet de deux GT protocolaires (Protocoles sociaux 20213-2015 et 2016-2019)
 - › Et un GT hors protocole dédié aux modalités d'avancement
- › 3 saisines du **Guichet unique**
- › **Suites:**
 - › Un arrêté pro-pro en cours d'instruction au GU
 - › 3 arrêtés ministériels (carrière, nomenclature, chef d'équipe)

Projet de décret relatif à la carrière des ouvriers de l'Etat de l'aviation civile (OE)

Contenu

- › **Reprendre au bon niveau de texte:**
 - › La répartition des compétences entre le DGAC et le Pdg de Météo-France
 - › La structure de la population (Famille, groupe, échelon)
 - › Les maisons d'emploi
 - › Les caractéristiques des emplois des OE
 - › Les modalités d'avancement d'échelon
 - › La possibilité de changement de famille

- › Réduire à **une seule voie** les modalités **d'avancement de groupe: Le choix**

- › **Alignement de la procédure relative à l'entretien professionnel** sur celle des fonctionnaires et des contractuels

- › **Créer** une possibilité réglementaire permettant **la mise à disposition des OE**



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**direction
générale
de l'Aviation
civile**

Merci de votre attention